

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 4

Artikel: Des parents grecs retrouvent leurs enfants
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

creusent une bonne partie des fondations et, le 1er août, peuvent remettre le chantier à l'entreprise chargée d'exécuter la maçonnerie.

Un baraquement militaire avait été acheté à Berne. Il était acheminé les 29 et 30 septembre sur la Givrine. Le matériel, du poids de 20 tonnes, était hissé au Pré du Four avec le concours de tous les élèves de l'école et, le même jour, la baraque était complètement montée sur son socle de maçonnerie.

Restait à l'aménager. Ce fut l'affaire d'une suite de camps et d'expéditions qui permirent aux élèves d'achever entièrement et de meubler leur chalet. Celui-ci comprend aujourd'hui une grande cuisine, un atelier, un dortoir et un réfectoire. Toutes les pièces sont éclairées au butagaz. L'alimentation en eau est assurée par une citerne de 40 000 litres.

L'aménagement extérieur, terrasses, murs de pierres sèches, voies d'accès a demandé lui aussi de nombreuses journées de travail, il a été accompli par des équipes d'élèves. Ceux-ci ont bien mérité leur maison, ils ont manié à tour de rôle la pelle et la pioche, le marteau et le rabot, ils ont porté à dos un poids énorme de matériel. Une bonne partie de celui-ci a été confctionné dans les ateliers même de l'école, à Genève, par les élèves également et sous la direction de leurs maîtres.

Et l'Association nous écrit aujourd'hui: «Lorsque nous avons fondé notre association nous disposions d'un capital de... deux cent francs! La valeur actuelle d'esti-



mation du chalet meublé est estimée à environ quarante mille francs. C'est une victoire de l'optimisme!»

Ajoutons: Et une victoire de l'énergie, de la persévérance et de l'esprit d'entreprise que maîtres et élèves apportèrent à leur réalisation. Une réalisation qui permettra à bien des élèves de condition très modeste de bénéficier eux aussi de vacances à la montagne et de camps de ski.

Cet hiver les élèves du Grutli ont créé un Club qui dorénavant est responsable du chalet et de son utilisation. La Croix-Rouge de Jeunesse genevoise est heureuse d'avoir pu contribuer pour une modeste part à cette belle réalisation.

Des parents grecs retrouvent leurs enfants



Un premier groupe d'une vingtaine d'enfants grecs arrachés en 1947 et 1948 à leur terre natale vient d'être rapatrié de Yougoslavie sous les auspices de la Croix-Rouge internationale.

Les petits Hellènes ont été reçus par le colonel de Meyer, représentant la Croix-Rouge internationale, et confiés à la Croix-Rouge hellénique qui a pu les rendre à leurs parents.

Les délégués de la Croix-Rouge yougoslave ont fait

savoir que d'autres groupes d'enfants seraient prochainement rapatriés à leur tour de ce pays.

On se souvient des efforts faits depuis janvier 1949 par la Croix-Rouge pour obtenir le retour dans leur foyer des milliers d'enfants grecs qui avaient été séparés de leurs parents. Puisse ce retour en annoncer beaucoup d'autres.

(Clichés obligamment communiqués par «Le monde et la Croix-Rouge».)

